

LE PETIT JOURNAL DES COUVIRAS



Janvier 2017

LES VŒUX DU MAIRE

Chers concitoyens,

A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, avec beaucoup d'espoir, une bonne et heureuse année 2017.

Qu'elle soit riche en découvertes et en rencontres, forte en amour et en amitiés, invincible en santé, qu'elle apporte à tous un monde meilleur et de paix.

Ces vœux remplis d'optimisme ne doivent pas nous faire oublier aussi, ceux qui souffrent, ici ou ailleurs. Nous avons une pensée particulière pour les peuples confrontés à la guerre, les victimes d' attentats, ceux qui luttent contre la maladie ou qui ont perdu un être cher, les personnes souffrant de solitude...

L'année 2017 sera une année importante pour la démocratie de notre Pays avec l'Élection présidentielle qui aura lieu au mois de mai prochain, celle-ci sera suivie en juin du renouvellement de l'Assemblée Nationale.

Après avoir pris connaissance des différents programmes des candidats, les électeurs seront amenés à faire leur choix selon leurs convictions.

Les sondeurs et observateurs en tout genre devront sans doute, faire preuve de plus de retenue en 2017.

Rappelons nous, en 2016 ces "experts" annonçaient que le Brexit n'aurait pas lieu, que l'élection de Donald Trump était impossible, ils affirmaient aussi que le prochain candidat de la Droite serait Alain Juppé et que François Hollande briguerait un prochain mandat. Force est de constater que le dernier mot revient, toujours aux électeurs.

Concernant notre commune, la municipalité a poursuivi en 2016, la réalisation de plusieurs projets conséquents.

En premier lieu, une ambition forte des élus de préserver l'avenir de notre école intercommunale s'est concrétisée par la création d'une nouvelle classe et la mise en accessibilité du bâtiment.

Ce dossier relativement complexe a suscité, au départ, un certain nombre d'interrogations et de débats, il a pu finalement aboutir grâce à la détermination de quelques uns. Cet investissement qui a permis l'ouverture d'une classe à Courvières lors de la rentrée scolaire semble apporter aujourd'hui satisfaction aux enseignants, aux parents et surtout aux enfants.

D'autres réalisations marquantes ont été aussi effectuées tout au long de l'année 2016: La réhabilitation du logement de la mairie, l'agrandissement et la fermeture de l'aire de jeux, l'accès piéton de la chapelle, l'éclairage du moulin à vent, la rénovation de la salle des jeunes...

Ces investissements qui ont pour objectif de maintenir notre village attractif et vivant ont pu bénéficier d'aides financières significatives et par conséquent de limiter les dépenses de la commune.

Le conseil municipal a souhaité en 2016 anticiper les nouvelles règles environnementales en rentrant dans un dispositif "village sans herbicide". Toutefois, les solutions alternatives pour l'entretien du village restant limitées, nous devons sans doute accepter à l'avenir, l'apparition de quelques herbes folles le long des trottoirs. Une réflexion devra être menée avec les communes de la CFD pour mutualiser les outils nécessaires pour mécaniser le nettoyage de nos villages.

Les communes doivent sans cesse s'adapter aux évolutions réglementaires tout en subissant un fort désengagement financier de l'état.

A titre d'exemple, l'État se retire progressivement de l'instruction des permis de construire, cette procédure deviendra prochainement à la charge des communes.

Les dotations de l'État aux communes continuent de baisser fortement, à cela il convient d'ajouter un fort prélèvement aux collectivités "dites riches" pour abonder le fonds de péréquation communal et intercommunal: Prélèvement de 4 000€ en 2014 pour la Communauté de Communes Frasne-Drueon , 40 000€ en 2015 et 79 000€ en 2016.

Le transfert obligatoire (Loi NOTRe) d'un certain nombre de compétences à la Communauté de Communes font l'objet d'étude et de réflexion par la CFD.

A partir du 1er janvier 2017, la compétence économique (ex: zone activité) sera exclusivement du domaine communautaire.

L'eau, l'assainissement et les eaux pluviales devront rentrer dans le domaine de la CFD au plus tard fin 2019.

En ce qui concerne l'urbanisme, les élus de la Communauté de Communes Frasne-Drueon ont décidé d'engager un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

L'élaboration de ce nouveau document se prolongera, sur une durée minimum de trois années.

Ces évolutions contraignantes posent de nombreuses questions aux élus que nous sommes. Mais c'est toujours avec la même ferveur et la même motivation que nous continuerons de porter et de défendre en 2017 les dossiers utiles pour la prospérité et le développement de notre commune.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres du Conseil Municipal, le personnel communal, les différentes associations et leurs bénévoles, toutes celles et ceux qui contribuent au bon fonctionnement et à l'animation de notre village.

Belle année à tous.

Le Maire
Eric Liégeon

Les investissements de 2016

L'année 2016 a été une année lourde en investissement pour la commune avec notamment l'agrandissement de l'école.

Vous trouverez ci-dessous les travaux réalisés au cours de l'année.

L'équipe municipale recherche systématiquement des subventions et des financements afin de diminuer la charge de la commune. Afin de ne pas augmenter l'endettement de la commune, tous les travaux de 2016 ont été réalisés sans emprunt. Un prêt relais de 80 000 € a tout de même été contracté dans l'attente de toucher les différentes subventions.

L'ÉCOLE

Coût total des travaux réalisés : 81 478,72 € HT
Montant des subventions DETR : 52 761,00 €
Participation de la commune : 28 717,72 €

Afin de répondre à l'augmentation constante des effectifs, il devenait nécessaire d'agrandir l'école. Cet agrandissement initialement prévu pour le déménagement d'une classe et du périscolaire à Boujailles a finalement permis l'ouverture d'une 5ème classe.



Pour la réalisation de ces travaux, la commune a fait le choix de prendre des artisans locaux qui ont su travailler dans des délais très courts et livrer les travaux pour la rentrée :

- Entreprise LOCATELLI 35 104,98 € HT

Ossature bois, menuiseries extérieures, escalier menant à l'étage, création d'un plancher pour l'étage et d'un grenier attenant au bureau, pose de 2 Velux à l'étage, réalisation d'étagères dans la salle de classe et à l'étage, pose de panneaux d'affichage et de stores. Réalisation de la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite dans la cour de récréation.

- Entreprise PICARD 35 330,75 € HT

Isolation, les cloisons, les peintures, les sols et les plafonds, création d'un rangement dans la nouvelle salle de classe. Les toilettes ont également été modifiées pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Entreprise ARDOUIN : 3 993,02 € HT

Electricité dans l'agrandissement et mise aux normes incendie.

- Entreprise COURDIER : 6 600,44 € HT

Extension du circuit de chauffage existant et pose des nouveaux WC.

- Manutan : 449,53 € HT

Tableau et bancs pour la classe.

Suite aux échanges avec les parents d'élèves et les enseignants, la nécessité d'un préau est largement ressortie.

Ce préau verra le jour au printemps, la rampe d'accès handicapé sera également couverte.

Le devis de l'entreprise LOCATELLI a été retenu pour un montant de 21 000 € HT.

Lorsque tous les travaux seront terminés, les habitants seront conviés à une inauguration pour découvrir ces nouveaux locaux.

L'AIRE DE JEUX

Coût total des travaux réalisés :	11 252,00 € HT
Subvention du département :	2 813,00 €
Subvention de la CAF :	4 500,00 €
Participation de la commune :	3 939,00 €

L'aire de jeux installée en bas de la rue de Cuvier a été agrandie et sécurisée avec la fermeture du quatrième côté. Deux nouveaux jeux ont également été ajoutés. Dans le même temps, 2 terrains de pétanque ont été réalisés et les buts de foot ont été changés.

Ce sont deux entreprises de Courvières qui ont réalisé ces travaux :

- Entreprise Robert Jardins 5075,00€ HT

Fermeture de l'aire de jeux et pose du portail. Réalisation des terrains de pétanque, scellement des jeux et des nouveaux buts.

- Entreprise CATTET Christophe 3 100,00 € HT
Terrassement et fourniture du gravier.

- Coût des 2 jeux et des buts : 3 077,00 € HT

Ce lieu est devenu un lieu de rencontre important de la commune. Des arbres ont été plantés et une poubelle sera ajoutée afin d'en améliorer encore le confort.



MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE COMMUNAL

Coût total des travaux réalisés :	15 565 € HT
Aide par la réserve parlementaire :	
Annie Genevard	7 500 €
Aide du Crédit agricole :	1 500 €
Participation de la commune :	6 565 €

Dossier en suspend depuis plusieurs mois voire plusieurs années, l'accès à la chapelle est maintenant terminée. Trois portillons ont été installés dans les pâtures pour permettre le passage des clôtures (entreprise LOCATELLI).

La signalétique a également été améliorée. Quatre arbres ont été replantés à côté de la chapelle pour lui redonner son aspect d'origine.

L'éclairage du moulin par des projecteurs a été réalisé cet automne par la société GODIN.

L'aller retour vers la chapelle va peut être évoluer en une boucle de découverte du patrimoine communal. (voir le projet de sentier interprété page 10 du journal)



LA SALLE DE CONVIVIALITÉ

Coût des travaux réalisés : 3887,73 € HT
DETR : 30 %

Cette salle qui était auparavant dévolue uniquement aux jeunes du village a été remise en état en partenariat avec les membres de l'ASL.

Le plafond a été entièrement refait (société PICARD).

La commune a ensuite fourni la peinture à l'ASL qui s'est chargée de peindre murs et plafonds.

C'est désormais l'ASL qui se chargera de la mise à disposition de cette salle. Il sera en effet possible de la louer en donnant le nom de la personne responsable de la location, en signant le contrat de mise à disposition de la salle et en donnant un chèque de caution de 200 €.

Cette salle pourra également servir aux différentes animations proposées par l'ASL.

D'autres travaux sont prévus : rénovation du sol de la salle et bardage d'une partie du bâtiment à refaire.



LOGEMENT COMMUNAL

Coût total des travaux réalisés : 7 000 € HT

Suite au départ fin août des anciens locataires dans l'appartement au-dessus de la mairie, des travaux de rénovation ont été nécessaires :

- Peintures dans la salle principale et les couloirs (société PICARD)
- Création d'une douche dans la salle de bains (société GODIN)
- Pose d'un nouveau meuble de cuisine. (société LOCATELLI)

Le logement est de nouveau loué depuis novembre.



LOCAL PAPIERS

Coût des travaux réalisés : 1 128 € HT

Afin de faciliter le dépôt des papiers, l'ancien abri bus a été fermé et une porte a été installée (société LOCATELLI)

Vous pouvez donc désormais venir déposer vos papiers et journaux chaque dernier samedi matin du mois de 9h à 12h. Ces papiers sont ensuite vendus à la tonne au profit de l'école.

Merci de ficeler de préférence vos papiers. Vous pouvez également les mettre dans des sacs papiers ou dans des cartons.



Du bois pour nos enfants

Les promeneurs, cueilleurs de champignons, chasseurs, randonneurs ou vététistes auront remarqué cet automne le changement de paysage qui s'est effectué lentement, sûrement mais provisoirement (à long terme) au lieu-dit « le chalet » ; derrière l'ancienne porcherie pour ceux qui s'en rappellent.

Il s'agit simplement d'une coupe de bois décidée par le conseil municipal sur des terrains communaux loués à la pastorale et donc non soumis au régime forestier. Trois autres coupes de bois ont été ordonnées, sur une parcelle achetée par l'ancienne municipalité à la Gaudine et sur deux parcelles au Cesset dont une plantation.



Ces trois dernières parcelles appartiennent au BAS (Bureau d'Aide Social) et sont donc gérées directement par la commune.

Les coupes ne sont pas terminées mais la commune espère en tirer un revenu substantiel.

La décision de faire ces coupes exceptionnelles (il s'agit en effet d'un fusil à un coup!) a été mûrement réfléchi. Elle correspond à un besoin de trésorerie suite aux différents investissements de 2016 dont le plus conséquent est la création d'une deuxième salle de classe à l'école avec un bureau à l'étage (environ 81 000 € HT subventionné à 65%).

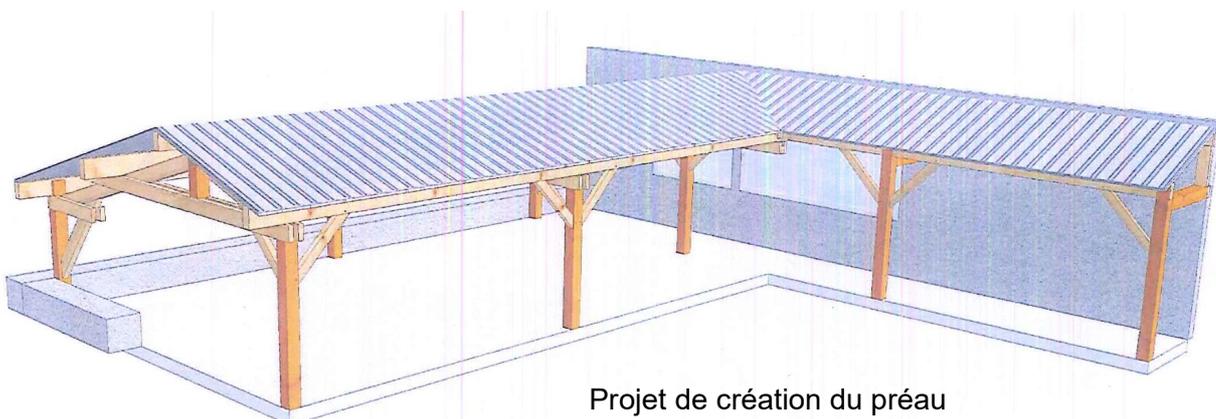
Ce pari sur l'avenir effectué dès le mois de mars a mobilisé beaucoup d'énergie de la part de vos élus et s'est parfois heurté à des obstacles de nature administrative ou venant de personnes s'interrogeant sur le bien fondé d'un tel investissement.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que la qualité des locaux a tout d'abord joué un rôle prépondérant dans la décision d'une classe supplémentaire (l'école intercommunale du Jura Vert compte désormais 5 classes dont 2 classes de maternelle à Courvières) mais elle permet surtout à nos enfants de recevoir un enseignement d'excellence dans un espace spacieux et agréable.

Une rencontre avec les parents d'élèves avait mis en lumière le besoin d'un préau. Les plans ont été réalisés, son coût relativement important (avec la couverture de la rampe d'accès côté cour) d'environ 21 000 € HT sera donc largement supporté par la vente de bois exceptionnelle.

Nos enfants bénéficient par conséquent des bois que nos grands-parents ont planté. Nous avons prévu, à notre tour, de replanter des épicéas sur les parcelles exploitées afin que peut-être, un jour, ces bois servent à d'autres, petits ou grands...

Christophe Gresset



Projet de création du préau

FORÊT / BOIS

Vente de bois 2016

Le volume réel de bois vendu est de 1 767 m³ pour un prix de vente de 117 179 € HT .

Recettes	Dépenses	
117 179 € HT	34 903 €	Exploitation
	10 084 €	Garderie et assistance
	481 €	2€/hectare
	6 276 €	Travaux sylvicoles

SOLDE : 65 435 €

Commercialisation des bois en forêts des collectivités

Mission de l'Office Nationale des Forêts

L'aménagement forestier planifie et évalue pour chaque forêt communale la quantité, la nature des bois et la périodicité de la récolte.

Conformément aux dispositions du code forestier, c'est l'Office National des Forêts qui assure la vente des bois issus des forêts communales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du régime forestier et en application de la Charte de la forêt communale, l'ONF agit en étroite partenariat avec les communes en matière de

- politique commerciale
- programmation des coupes et des ventes
- martelage et préparation des ventes
- organisation et réalisation des ventes .

Si l' ONF apporte, dans le cadre de la mise en œuvre du régime forestier, assistance aux élus pour la commercialisation des bois, c'est eux et à eux seuls qu'il revient de prendre les décisions les plus importantes. Le conseil municipal devra délibérer sur :

- la décision de mise en vente des coupes
- les modalités de ventes à adopter, sur proposition de l'ONF .

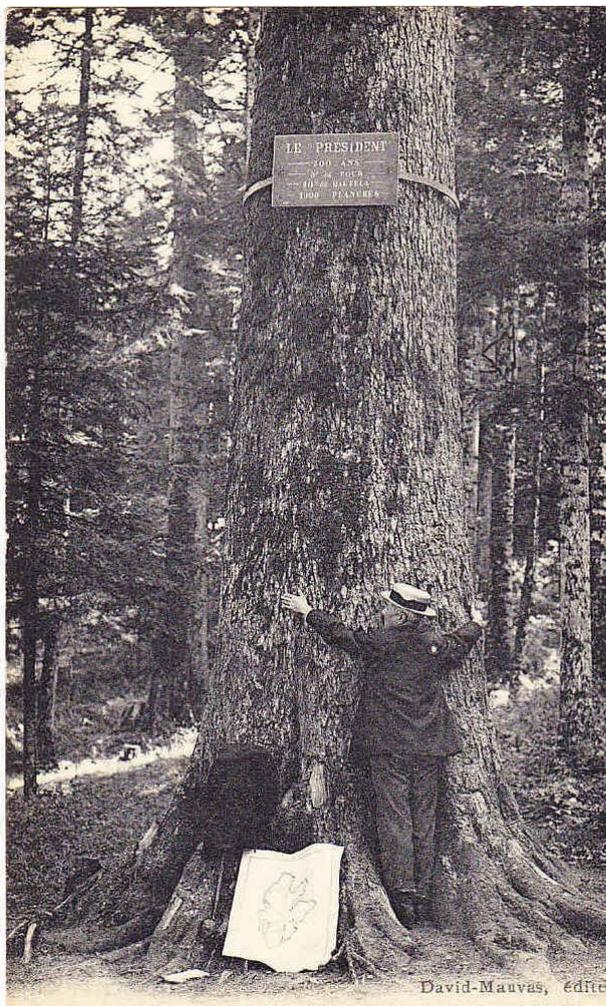
Les modes de vente des bois

- La vente de bois en bloc et sur pied.

L' ONF désigne les bois et effectue une estimation de la coupe.

L' acheteur se charge de l'abattage, du façonnage, du débardage, du tri et du transport des bois vers le lieu de transformation.

- ▶ avantages : Le prix de vente est connu à l'avance.
Le vendeur n'engage pas de frais d'exploitation .
L'ONF intervient uniquement lors du contrôle de l'exécution de la coupe.
- ▶ inconvénients : Nécessité d'un lotissement préalable, sur pied, des différentes qualités pour obtenir la meilleure valorisation possible, ce qui n'est pas facile à réaliser.
Maîtrise imparfaite de la période et des conduites d'exploitation .



- Les contrats d'approvisionnement

Ils sont conclus après instruction des besoins des acheteurs qui les font connaître à l'ONF.
Après discussion éventuelle avec le demandeur, la proposition de l'ONF déterminera les modalités techniques et financières d'exécution du contrat.

- La prévente de bois façonnés

L'ONF désigne les bois et effectue une estimation de la coupe selon les prix unitaires par catégories de produits.

L'acheteur offre un prix pour chaque catégorie de produit.

La commune avance les frais d'abattage, de façonnage et de débardage des bois.

L'ONF suit le chantier d'exploitation, cube les bois et procède à leur classement.

- ▶ avantages : Le vendeur maîtrise totalement l'exploitation.
Les bois sont vendus avant d'être exploités, le risque de dépréciation suite à une vente tardive est supprimé.
- ▶ inconvénients : Le vendeur engage les frais d'exploitation.
Le prix de vente définitif n'est connu qu'à la fin des opérations de réception.

Assiette coupe de bois 2017

Parcelle	Volume prévisionnel en m ³	Mode de commercialisation
5	350	Prévente
10	180	Prévente
24	230	Contrat d'approvisionnement
25	220	Contrat d'approvisionnement
27	175	Contrat d'approvisionnement
20	500	En bloc et sur pied
16	20	Contrat d'approvisionnement

Total : 1675 m³(hors chablis)
soit 1257 m³ commercialisables



Fabienne Delacroix

PROJET DE SENTIER INTERPRÉTÉ



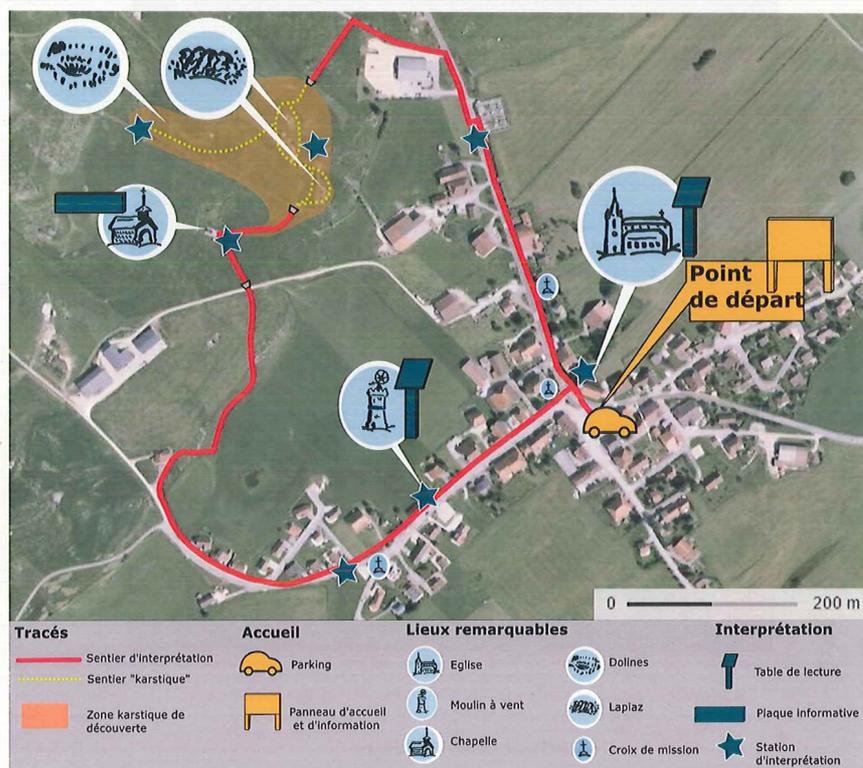
Pour poursuivre la réflexion sur la mise en valeur du patrimoine communal, le conseil a profité d'une opportunité avec le CPIE de La Rivière Dugeon. En effet, le CPIE accueillait des stagiaires qui préparaient leur diplôme d'éco-interprète.

Dans le cadre d'une convention, 4 stagiaires ont donc travaillé pendant 1 mois et demi sur la possibilité de créer un sentier interprété sur le patrimoine de Courvières.

Lors de leur travail, ils ont rencontré des habitants, fait des recherches sur l'histoire du village afin de faire un état des lieux de l'existant et de faire des propositions d'interprétation.

Une restitution finale a eu lieu le 14 décembre au CPIE en présence de membres du conseil et des personnes du village ayant participé à ces travaux.

La proposition des stagiaires



Leur proposition intitulée : « Courvières, pierre d'ici et d'autrefois » consiste en une boucle principale comprenant le patrimoine bâti de la commune mais aussi le patrimoine naturel avec des lapiaz et des dolines. Il est également proposé de réaliser un panneau d'accueil, des tables de lecture ou des plaques informatives sur les sites principaux.

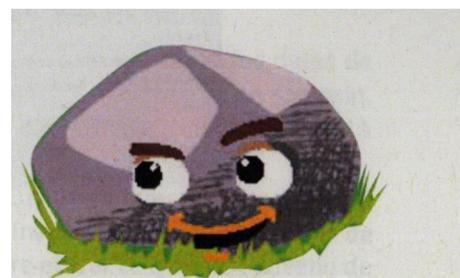
Une boucle optionnelle est également proposée sur le chemin de Baumont avec une station d'observation du village.

Un livret, en libre service à la mairie, pourrait accompagner les visiteurs.

Les stagiaires ont pu établir un premier budget estimatif pour la création de ce sentier aux alentours de 18 000 €.

Le conseil va maintenant réfléchir à la façon de faire vivre ce projet.

La création de ce sentier peut être l'occasion de fédérer tous les habitants du village autour d'un projet commun.

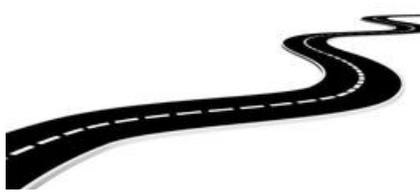


Prototype de mascotte

Nous tenons à remercier :

- Sylvie, Patricia, Thibault et Laurent, les 4 stagiaires qui ont su en très peu de temps, cerner notre attente et l'esprit du village. (Leur travail en temps que stagiaire a été totalement gratuit pour la commune)

- Toutes les personnes que les stagiaires ont sollicitées pour la réalisation de leur étude, notamment Hubert Delacroix, Stéphanie Courtebras, Colette et Bernard Gresset, Christian Kovacic et Fabienne Delacroix.



Voirie

Les travaux de voirie en 2016 se limitent uniquement à une journée de « bouchage de nid de poules » réalisée par l'entreprise Cuenot de Levier

En effet, suite à la décision prise par le conseil municipal en mars 2016 de créer une nouvelle salle de classe et un bureau à l'école, de nombreux investissements ont été reportés sur 2017 dont :

- la réfection d'environ 1 km de voirie en bicouche qui se fera au printemps/été prochain (dossier bénéficiant d'un accord de subvention)
- La création de pistes forestières et de places de retournement en forêt (dossier porté par l'ONF et bénéficiant également d'un accord de subvention)

Christophe Gresset

Espaces verts Embellissement

La commission se charge chaque printemps de l'achat, de la mise en place et de l'entretien des massifs de fleurs.

Cette année, un budget de 770 € a été consacré au fleurissement de la commune.

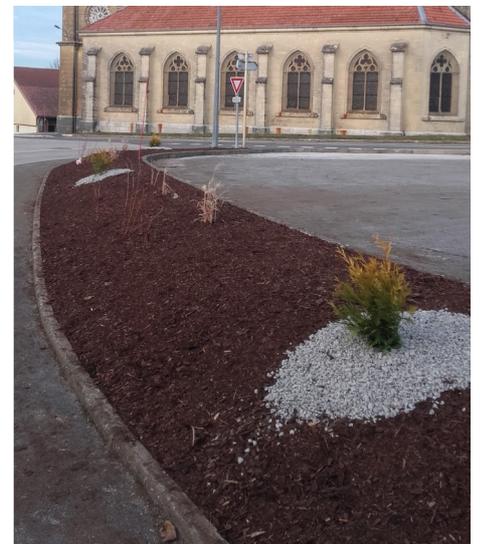
Ce printemps, tous les arbres ont été taillés et cet automne, de nouveaux arbres ont été plantés : au cimetière, à l'aire de jeux, à la chapelle. Le massif devant la place principale dans lesquels les arbres ne poussaient pas, a également été repris.

C'est l'entreprise Robert Jardins qui a été chargée de ces travaux.

Pour l'entretien des espaces verts, c'est l'entreprise Dole qui est chargée de la tonte et du nettoyage des caniveaux.

Cette année, Courvières, comme les autres communes de la CFD, s'est engagée dans une démarche de réduction de l'emploi de pesticides.

Un retour aux méthodes manuelles d'arrachage est donc nécessaire. Des méthodes de désherbage thermique ou à l'eau chaude peuvent être utilisées.



Cela implique qu'il faudra accepter un peu de mauvaises herbes sur les trottoirs dans les parcs ou le cimetière. C'est à ce prix que nous éviterons de retrouver des pesticides dans l'eau, dans le sol, dans l'atmosphère, et donc dans votre robinet, voire dans votre assiette.

Jean-Maurice Vaucher et Claude Garnier

ENFANCE JEUNESSE

ENFANT HEUREUX



L'ÉCOLE

Notre école intercommunale se porte bien avec un effectif de 107 élèves. Cette montée d'effectifs a permis l'ouverture d'une cinquième classe qui a été accueillie à Courvières grâce aux travaux réalisés pendant les vacances. C'est Madame Sirugue qui a pris en charge cette nouvelle classe. L'encadrement scolaire est complété par Christelle Baverel (ATSEM et accompagnatrice dans le bus) et cette année Elisa Pritzky a été recrutée dans le cadre d'un service civique afin d'améliorer les conditions d'accueil à la maternelle.

La répartition des classes est donc la suivante :

A Courvières

PS-MS : 20 élèves Mmes Girard et Poulin

PS-GS : 20 élèves Mme Sirugue

A Boujailles

CP : 19 élèves M. Cannelle

CE1- CE2 : 22 élèves Mme Fornage

CM1-CM2 : 26 élèves M. Guérain

Cette année, 55 élèves sont de Courvières, 45 de Boujailles et 7 élèves d'autres villages.

Les municipalités financent les achats de mobiliers, les fournitures scolaires, les transports pour les sorties scolaires, les entrées et les transports pour les séances de piscine.

Une subvention de 8€ par élève scolarisé est également octroyée par les communes à la coopérative scolaire.

Cette année, une subvention exceptionnelle pour la coopérative scolaire de 400 € a été votée pour l'achat de jeux dans la nouvelle classe et une subvention de 80 € par élève de la classe de CM1-CM2 a été votée pour la classe de mer qui aura lieu en juin prochain.

Les communes ont également équipé l'école d'un nouveau parc de 14 ordinateurs portables pour un coût de 5 593 € HT (subventionné à 35 % par la DETR ; coût pour la commune 2377 €)

Dans une période où l'Education Nationale exerce une certaine pression pour le regroupement sur un seul site des établissements scolaires, les 2 communes montrent leur attachement à leur école et font le nécessaire pour l'entretien des bâtiments, l'amélioration de la qualité d'accueil.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil de la petite enfance doit aujourd'hui se réfléchir de manière globale.

C'est dans cet esprit que les deux communes ont signé une convention de PEdT (Projet Éducatif de Territoire). L'enjeu est d'améliorer la proposition d'accueil et notamment d'avoir une cohérence entre les propositions de l'accueil périscolaire et les projets de l'école.

La signature de cette convention a également permis le maintien d'une aide de l'État de 50 € par enfant scolarisé pour l'organisation des TAP.

C'est l'association Familles Rurales qui est chargée du projet et de l'organisation de l'accueil périscolaire (voir page 14 du journal). Après le départ de Michel Pratti, c'est désormais Alicia Bernhard qui est la directrice de la structure.

Les communes apportent un soutien financier substantiel à l'association : cette année, les communes ont donné 46 000 € (19 000 € Courvières et 27 000 € Boujailles)

Les effectifs sont en hausse constantes notamment sur la tranche horaire du midi. Les locaux actuels au dessus de la classe de M. Cannelle sont désormais inadaptés. C'est pourquoi dans une réflexion menée avec Boujailles, il est envisagé de créer une nouvelle salle de classe à Boujailles afin de consacrer un bâtiment au périscolaire. Après les travaux à Courvières, ce sont de nouveaux de lourds investissements qui sont envisagés pour améliorer la qualité de l'accueil de nos enfants.



La commune offre la carte avantages jeunes aux habitants de Courvières âgés de 6 à 18 ans.

31 jeunes Couviras en ont déjà profité.

Pour les personnes intéressées, il est encore possible de la retirer en vous présentant à la médiathèque muni de votre carte d'identité et d'une photo .

Pour les autres personnes, la carte est en vente au prix de 8€ (7€ pour les familles nombreuses)

Accueil de Loisirs Accueil de Loisirs Familles Rurales

L'Association Familles Rurales Bouj' et Cour' compte au total 56 élèves des écoles du Jura Vert de Boujailles et de la Maternelle de Courvières qui sont inscrits au périscolaire et aux vacances, dont une vingtaine venant tous les midis et une dizaine venant l'après-midi après l'école.

En périscolaire, les horaires d'accueil des enfants sont :

- Le matin de 7h à 8h30
- Le midi de 11h45 à 13h45
- L'après-midi de 15h50 à 18h30

Les enfants des écoles de Boujailles et Courvières peuvent s'inscrire au périscolaire dès la maternelle petite section, l'équipe de l'accueil de loisirs étant composée de trois animatrices : Alicia Bernhard, directrice BPJEPS, Elisa Pritzky, animatrice BAFA, et Véronique Jacquemot, animatrice CAP Petite Enfance. Nous nous trouvons au 1er étage de l'Ecole du Jura Vert à Boujailles.

En périscolaire toujours, des séances de TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont proposées toute l'année scolaire (suite à la réforme sur les rythmes scolaires), deux fois par semaine, de 16h20 à 17h20. En 2015-2016, ont été proposés : Danse, Aïkido, Cinéma, Prévention Incendie, Musique, Peinture et Informatique, puis en 2016-2017, sont proposés : Karaté, Fresque Murale, Chorale, Musique, Poterie, Gym dansante, Prévention Incendie, VTT, Jardinage...

Des Accueils de Loisirs pour les 3 à 11 ans ont lieu à chaque vacances scolaires (sauf aux vacances de Noël) :

- Un accueil de loisirs à chaque petites vacances, qui ont lieu au Centre d'Accueil de Courvières, une semaine sur les deux semaines de vacances.
- Un accueil de loisirs en été, les 3 premières semaines des vacances de juillet, et la dernière semaine de vacances en août, à l'Ecole du Jura Vert de Boujailles.

En Accueil de Loisirs, les horaires d'accueil des enfants sont :

- Péri-centre de 7h à 8h30
- Matin de 8h30 à 11h30
- Midi de 11h30 à 13h30
- Après-midi de 13h30 à 17h30

Il est possible d'inscrire ses enfants qu'à la demi-journée, ou à la journée complète.

► Nos objectifs :

Nous privilégions avant tout le respect de l'enfant dans ses besoins et ses envies ainsi que la valorisation des enfants au sein des activités et dans la vie quotidienne afin qu'ils puissent s'épanouir. Il nous semble fondamental de développer l'esprit de groupe et la coopération pour ainsi apprendre à être socialement ouvert et éviter de tomber dans l'individualisme. Cela étant, la tolérance et le rapport à la différence sont des points essentiels que nous souhaitons mettre en avant.

► Nos Activités :

Le thème de l'année scolaire 2015-2016 était "Des Pieds et des Mains", où les enfants ont pu fabriquer toutes sortes d'objets, réaliser des créations manuelles originales, et danser... L'objectif de ce thème était de leur permettre de prendre conscience des possibilités liées à ces membres et de les mettre à profit pour s'amuser !

Le thème de l'année scolaire 2016-2017 est "La Coopération" pour permettre aux enfants de s'entraider, de jouer ensemble, de partager leurs passions, pour parvenir à retrouver du lien entre eux et à communiquer plus sereinement (la mauvaise communication étant la cause de la plupart des conflits).



1, place de la Mairie
25560 BOUJAILLES
Tel.: 03.81.49.34.58

Mail : fr.boujailles-courvieres@orange.fr
Site web : www.famillesrurales.org/boujailles/

Du nouveau chez les paysans

En début d'année 2016, une négociation a été entamée entre la commune (propriétaire du bâtiment de la fromagerie) et la coopérative de Courvières (locataire, titulaire du bail) qui l'utilise, via les Monts de Joux à Bannans. La coopérative de Courvières regroupe trois exploitations sur les six que compte le village et une de Dournon.



Après de nombreux échanges au sein du conseil municipal et avec toutes les parties, un accord a été trouvé pour revaloriser la location qui passe de 220 € à 650 € par mois, soit un gain de 5160 €/an. La vente du bâtiment, un temps évoquée par le conseil, n'est pas arrivée à son terme, la coopérative de Courvières ne souhaitant pas se porter acquéreur.

De plus, la société Pastorale de Courvières qui loue les terrains communaux (environ 250 ha) et les met à disposition des six exploitations du village a été dissoute en date du 31/12/2016.

La commune va donc établir des baux séparés à chaque exploitation dès l'année 2017, suite à une demande unanime des agriculteurs.

Ce changement sera également accompagné d'une hausse de la location qui passe de 17 € à 39,05 €/ha (tarif préfectoral) soit un gain de 5 500 €/an.

Je tiens donc à remercier mes collègues agriculteurs qui ont su mettre de côté leurs intérêts personnels au profit de la collectivité.

Christophe Gresset



FIBRE OPTIQUE

Le réseau est terminé sur le village. Une trentaine d'habitations sont déjà reliées à la fibre optique.

Des habitants viennent signaler en mairie leur difficulté à obtenir leur raccordement.

Nous avons rencontré M. Voizenet, responsable commercial chez Doubs la Fibre pour lui faire part des difficultés rencontrées. Il s'avère que certaines adresses ont été oubliées dans le fichier informatique, ce qui rendait impossible le raccordement malgré la présence du réseau sur l'ensemble du village. Il semble que ces problèmes soient désormais résolus.

Si vous souhaitez vous faire raccorder, vous trouverez toutes les informations nécessaires (éligibilité, opérateurs...) sur le site : www.doubs-thd.fr

Si vous rencontrez des difficultés pour votre raccordement, nous vous invitons à le signaler à la mairie et à contacter : M. Guy VOIZENET :
guy.voizenet@dsp.doubs-thd.fr
09.700.207.61

Yannick Fabre

Animations, cérémonies, fêtes

Bonjour à tous,

En ce début d'année la commission animation vous souhaite une bonne et douce année 2017 et vous remercie pour votre présence lors des différentes animations et cérémonies.

L'année 2016 a débuté par les traditionnels vœux de M. le Maire, Eric Liégeon, le 8 janvier.

Le 18 mars 2016, nous nous sommes rendus chez Mme Lhomme Marie afin de lui souhaiter comme il se doit ses 90 printemps.



Le 8 mai ainsi que le 11 novembre, les habitants se sont réunis autour du monument aux morts afin de rendre hommage à tous les morts pour la France.

Lors du 11 novembre, sous la neige qui avait fait son apparition, et grâce à la participation des enseignants, les enfants ont tenu à lire une lettre de poilu.

Le 22 mai, la randonnée des fruitières a fait un passage dans notre village avec un arrêt à la fruitière.

Le 28 mai, les mamans étaient conviées autour d'un très bon repas servi par le conseil municipal.

Le 6 novembre, pour la Saint Hubert, le Saint Patron des Couviras, la commune a souhaité offrir un petit apéro aux habitants.

Les festivités de fin d'année ont commencé le 3 décembre lors de l'illumination du sapin de Noël et de sa crèche, accompagné du bon vin chaud, papillotes et clémentines, de quoi se mettre dans l'ambiance de Noël.

Le 14 décembre la conteuse Sabah Maash avec son spectacle « Kan ya ma kan » est venu nous transporter dans son univers avec différents contes (spectacle organisé par la CFD). Une réussite avec une centaine de spectateurs.



Pour terminer, le 15 décembre, un goûter pour nos aînés et pour le Club de l'amitié a été organisé. Lors de ce goûter, les plus de 70 ans ont pu recevoir leur colis offert par la commune.

L'atelier théâtre de La Lue

Les enfants adorent jouer. Spontanément, ils imaginent des situations extraordinaires, créent des personnages fantastiques, et s'improvisent, le temps d'un jeu, princesse, super héros, monstre.

Le théâtre c'est avant tout un jeu, qui répond à un certain nombre de règles. On y apprend la concentration, la rigueur, l'écoute et l'observation. On y apprend la maîtrise de soi et du langage.

Cette année l'atelier théâtre de Boujailles Courvières prépare un spectacle humoristique et clownesque. On vous donne rendez-vous au mois de juin pour deux belles soirées de rigolades.



Participation à l'enregistrement d'une chanson « Lettre au père Noël » diffusée sur France Bleu Belfort Montbéliard le jeudi 15 décembre. Chanson en réécoute sur le site de la radio, émission le billet d'humeur de La Lue.

Le club « Loisirs et détente »

Cette année notre voyage annuel du 12 octobre, nous a conduit d'abord à Grand'Combe Châteleu visiter le musée des Arts et Traditions populaires: la Ferme à Tuyé et la Ferme atelier Girard, retour dans le passé...

Puis déjeuner croisière sur le Doubs et visite du Saut du Doubs...Et là surprise, nous avons dû longer la "plage" pour prendre le bateau au Chaillexon...

Eh oui la sécheresse a eu des effets incroyables sur le Doubs. Et le Saut du Doubs à sec, ça il fallait le voir !!

L'après-midi nous avons visité la Société Sauge de Montlebon, spécialiste des jouets éducatifs en bois et de matériels pédagogiques pour personnes âgées en maison de retraite.

M. Sauge et ses ouvriers passionnés et créatifs ont captivé notre curiosité.

Le voyage est ouvert à tous et nous attendons toujours de nouveaux membres pour notre club. Si vous aimez la peinture et la broderie vous êtes les bienvenus, mais également si vous avez seulement envie de convivialité ! N'hésitez pas, la porte vous est ouverte...



Bernadette MASSON

Bâtiments communaux

Les travaux importants réalisés cette année à l'école, dans le logement communal et la salle de convivialité sont présentés dans la partie investissement de ce journal.

Audit des bâtiments de l'école et du centre d'accueil :

Coût des 2 audits :	5 643 € HT
Subvention de l'ADEME :	3 950 €
Participation communale :	1 693 €

Le conseil municipal a souhaité réaliser un audit des bâtiments de l'école et du centre d'accueil. C'est la société DTM infiltrométrie basée à Fort du Plasne qui a été choisi pour réaliser ces audits.

Cette étude approfondie permettra au conseil municipal d'avoir une vision globale des bâtiments et de prioriser les investissements à venir.

Des travaux de rénovation des menuiseries du centre d'accueil sont d'ores et déjà programmés pour 2017.

La Location des salles communales :

- Il est désormais possible de réserver la salle de convivialité. Cette salle dans l'ancien local du cantonnier peut être mise à disposition gratuitement. Il sera néanmoins demandé de signer un contrat de mise à disposition en donnant le nom de la personne responsable et un chèque de 200 € de caution. C'est l'ASL qui sera chargée de gérer ces locations.

- Le centre d'accueil

Le centre d'accueil est beaucoup loué en week-end (39 week-ends sur 52 en 2016). Le planning de réservation est régulièrement mis à jour sur le site internet de la commune : www.courvieres.fr

Il est donc fortement conseillé de réserver longtemps à l'avance pour vos fêtes.

Les habitants de Courvières bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location du centre. Malheureusement, nous constatons que régulièrement le centre est loué par des personnes de Courvières pour des personnes extérieures au village.

Si cette pratique devait perdurer, le tarif préférentiel devrait être supprimé.



Rappel des tarifs de location du centre d'accueil :

	Personnes du village	Personnes extérieures
- Week-end:	180 €	300 €
- Nouvel an (couchages compris)	480 €	600 €
- Jour supplémentaire pour week-end	50 €	50 €
- 1 semaine sans week-end:	100 €	200 €
- 1 semaine avec week -end	250 €	400 €
- 2 semaines avec 1 week-end	300 €	500 €
- Journée de location en semaine	50 €	50 €

Un forfait ménage de 30 € est appliqué pour toute location.

Dortoirs: (1/2 tarif à partir de la 2ème nuit)

- dortoir de 8 lits: 65 € (2 dortoirs disponibles)
- dortoir de 6 lits :50 € (2 dortoirs disponibles)
- dortoir de 4 lits: 35 € (2 dortoirs disponibles)
- dortoir de 2 lits :20 €

300 € pour les 38 lits

Bonjour l'ASL

Au nom de l'ASL je vous souhaite une belle année 2017 pleine de réussite dans les expériences qui se présenteront à vous au cours de cette nouvelle année.

Quelques événements que l'ASL proposera cette année :

- Cirque plume à Besançon : en mai ou juin . Nous souhaitons savoir si plusieurs personnes du village seraient intéressés (entrée autour de 20€ pour les enfants et 30 € pour les adultes). L'ASL prendrait en charge le transport. Nous discutons pour obtenir un tarif de groupe.
- Visite du musée Chaplin à Vevey avec pique nique: (avril ou mai) Merci de nous prévenir si vous êtes intéressés.
- 14 juillet : les feux d'artifice de la communauté de communes auront lieu à Courvières.
- Fin septembre : repas du village sous la forme « d'auberge espagnole »
- 4 novembre : Saint Hubert

La salle des jeunes sera bientôt disponible.

Location des tables et de la sono : - 5 € par table avec 2 bancs.
- 40 € pour la sono pour les habitants de Courvières
(50€ pour les extérieurs)

Bernard Toudic

Le Club de l'amitié

Le club a repris ses après-midi récréatives et conviviales du jeudi.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre.

Fin septembre, avec le club de Boujailles, nous avons organisé la rencontre de tous les clubs de l'amitié de la communauté de communes. Le matin, deux parcours de promenade entre Boujailles et Courvières étaient proposés pour ceux qui le voulaient. Les autres personnes nous ont retrouvés à la salle des fêtes de Boujailles autour de tables joliment décorées aux couleurs d'automne ou un succulent repas, préparé par des dames de Frasne aidées par les membres des 2 clubs les attendait.



Les 180 personnes présentes sont reparties heureuses de cette journée de rencontre et se sont dit à l'an prochain dans un autre village.

Merci aux personnes extérieures du club qui nous aident.

Paulette Courtebras

AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Quelques nouvelles de notre amicale qui se porte toujours bien. La générosité n'a pas de limite et cela se justifie d'année en année par le nombre de donneurs en légère augmentation constante. La dernière assemblée générale qui s'est tenue le 21 octobre dernier a été l'occasion de souligner également l'énorme succès de la marche départementale du 7 juin 2015 qui a généré un bénéfice de 5 600 € au profit de l'EFS (Etablissement Français du Sang).

Un grand merci à tous ceux qui se sont joints à nous pour la réussite de la manifestation. Nous n'avons qu'un seul regret cette année, c'est le départ de Madame Annie LAVAINE vers d'autres horizons. Il faudra bien deux personnes pour la remplacer dans ses fonctions de secrétaire et trésorière. Et nous lui souhaitons bonne chance.

Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres parlant de la vitalité de l'association ainsi que les dates des prochaines collectes 2017 :

Nombre de donneurs de sang en 2016 sur 4 séances (sans intégrer les données de la séance du 14 décembre dernier) :

327 donneurs (289 pour le sang, 38 pour le plasma)

Dates des collectes 2017 :

Mardi 14 février

Mercredi 19 avril

Mercredi 12 juillet

Jeudi 21 septembre

Mercredi 29 novembre

Pierre COTE-COLISSON, Président

Déjà quelques dates à retenir

La randonnée des fruitières : Boujailles sera la commune de départ le 21 mai.

Fête des mères : La municipalité sera heureuse d'accueillir toutes les mamans du village au centre d'accueil le vendredi 2 juin.

14 juillet : La commune accueillera les feux d'artifice de la communauté de communes.

La Saint Hubert : L'ASL organisera le repas de la Saint Hubert (fête patronale) le samedi 4 novembre au centre d'accueil.

Élection présidentielle : 1^{er} tour le 23 avril
2nd tour le 7 mai

Élection législative : 1^{er} tour le 11 juin
2nd tour le 18 juin

État civil 2016

Les nouveaux Couvras

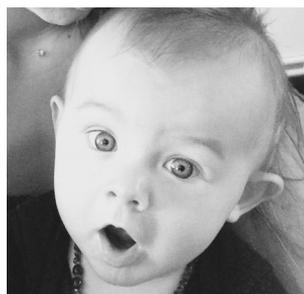
Gautier JEANNERET né le 08/02/2016
Julia VAN WALLEGHEM née le 26/04/2016
Lily-Rose PEYLABOUD née le 28/06/2016
Ethan DEVRETON né le 08/09/2016
Maëlys MARION née le 20/10/2016



Ethan



Lily-Rose



Gautier



Julia

Parrainages civils

Ambre Valsesia le 4 juin 2016

Adèle Praz le 26 juin 2016

Les mariés de l'an 2016

Michèle Humbert et Patrick Girod
Le 18 juin 2016



Décès

Eugène Liégon
décédé le 24 novembre 2016



Informations diverses

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les constructions et aménagements qui nécessitent une autorisation d'urbanisme : habitation, abri de jardin, véranda, garage...

Cette taxe comprend une part communale (taux à 5%) et une part départementale (taux à 1%).

Pour évaluer votre taxe d'aménagement vous pouvez multiplier votre surface taxable par 42.

Les constructions d'une surface inférieure à 5 m² sont exonérées.

Un abattement systématique de 50 % est appliqué sur les 100 premiers m² des résidences principales, les bâtiments industriels, artisanaux et les entrepôts. Si la taxe est inférieure à 1500€ elle sera demandée 12 mois après la délivrance de l'autorisation. Si elle est supérieure à 1500€ elle sera payable en 2 échéances, 12 mois et 24 mois après l'autorisation.

Cette taxe est destinée à financer les équipements publics (eau, électricité, assainissement, voirie...) rendus nécessaires par l'urbanisation.

Cambriolages

Suite à une recrudescence de cambriolages sur le secteur du Haut-Doubs, les services de Gendarmerie préconisent un rappel des règles de bon sens pour éviter au mieux ces actes d'incivilités :

Ne commettez pas d'imprudence : évitez de laisser les portes ouvertes même pour quelques minutes ; laissez une lumière allumée en votre absence ; n'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clés ; confiez vos clés à une personne de confiance plutôt que de les laisser sous un pot de fleurs ; ne laissez pas d'échelle ou d'outils dans votre jardin, ils pourraient les utiliser pour rentrer chez vous,...

Protégez les accès : il existe des systèmes de fermetures fiables (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence,...)

Soyez vigilant : Vous pouvez changer les clés de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous avez perdu vos clés ; fermez la porte à double tour même si vous êtes chez vous,...

Collecte des déchets

Nous vous rappelons que la collecte des bacs verts a lieu le mardi et des bacs jaunes le mercredi tous les 15 jours. Les bacs (verts et jaunes) doivent être sortis la veille au soir.

BAC JAUNE TROP PETIT ?

Si le volume de votre bac jaune n'est pas adapté, vous pouvez passer à la taille supérieure! Le changement de votre bac jaune est GRATUIT. Un agent du SMCOM viendra procéder à l'échange à votre domicile. Votre présence n'est pas requise lors de l'échange du bac. Contactez le SMCOM en appelant au 0800 970 071 ou par mail à contact@smcom-haut-doubs.fr

Pour connaître les consignes de tri, les horaires de la déchetterie de Frasne, rendez-vous sur <http://www.smcom-haut-doubs.fr/>

Site internet

Le site internet de la commune continue à vivre et à être alimenté. Vous pourrez y trouver les informations pratiques concernant les démarches administratives, les compte-rendus de conseil municipal, les tarifs et disponibilités du centre d'accueil, ainsi que les actualités de la commune. Une remontée des animations de la CFD se fait également sur le site.

Rendez vous sur le site www.courvieres.fr



Bilan 2016 / Perspectives 2017

Les compétences de la CFD sont multiples et les actions nombreuses. L'information sur leur évolution est régulièrement donnée en cours d'année par « le CFD Infos » et les compte-rendus des séances sont consultables sur le site internet : www.frasnedrugeon-cfd.fr

Nous retraçons ci-après les grandes lignes des missions 2016 et des perspectives 2017

NOUVEAU !

ABONNEZ-VOUS à la Newsletter de la CFD et recevez chaque mois un condensé de l'information indispensable du secteur !

<http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/newsletters/inscription>

Compétence « ÉCONOMIE/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

1. ZAE intercommunale de Bulle :

Les premières constructions avancent rapidement sur la ZAE, avec les entreprises EG Agencement (peinture/plâtrerie/aménagement intérieur) et la SARL Lefèvre (fabrication de palettes), pour une installation prévue dans leurs locaux dès début 2017.



Trois autres permis de construire sont à ce jour en instruction et un 4^{ème} va être déposé début 2017. Pour en savoir plus sur les tarifs et les conditions de vente des lots encore commercialisables, n'hésitez pas à contacter la CFD.

2. Très Haut-Débit :

Les travaux de raccordement au réseau en fibre optique sont finalisés sur la commune de Vaux-et-Chantegrue depuis le mois d'octobre 2015. Pour les communes de Boujailles, Courvières, Dompierre-les-Tilleuls et Frasne, la fibre est en cours d'installation et les travaux devraient être terminés d'ici la fin de l'année 2016. Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drugeon vont quant à elles d'abord bénéficier d'une montée en débit (supérieurs à 5Mb), prévue d'ici 2018, puis d'une installation de la fibre (débit allant jusqu'à 100 Mb).

3. Planification territoriale :

Dans une démarche volontaire et partagée par les élus des 10 communes, la CFD se dote en ce début 2017, d'une nouvelle compétence pour l'aménagement de l'espace. Aussi, un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) va être engagé, afin de disposer d'un document d'urbanisme actualisé selon les nouveaux enjeux du territoire et cohérent pour le développement des 10 communes. A ce jour, le recrutement d'un bureau d'études spécialisé est en cours.

Parallèlement, les élus de la CFD participent activement à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), document d'urbanisme qui détermine à grande échelle, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Ce SCoT est piloté par le Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs auquel adhère la CFD

-> TRANSFERÉE au SYNDICAT MIXTE des MILIEUX AQUATIQUES du HAUT-DOUBS (SMAHD).

Les salariés de la CFD en charge de milieux naturels, Geneviève Magnon, Jean-Noël Resch et Michel Sauret sont transférés au SMAHD et leurs bureaux se situent au 2e étage du siège social de la CFD, 3 rue de la Gare à Frasne.

1. LIFE Tourbières du Jura

Des actions importantes ont été réalisées sur les tourbières de la CFD grâce au programme LIFE dont l'un des bénéficiaires est le SMAHD :

- Les travaux de restauration du secteur hydrologique du Creux au Lard sont terminés, 745 mètres linéaires de fossés de drainage ont été neutralisés sur la période 2015-2016, pour un coût total de 212 125€. La remise en eau et la végétalisation des ouvrages ont été très rapides, malgré la sécheresse de l'été. Un suivi à long terme permettra de quantifier les gains de cette remise en eau dans la réserve naturelle
- Les travaux de restauration hydrologique du marais de Gû à Frasne, par neutralisation de 812mètres linéaires de fossés de drainage (dans la RNR) ont été réalisés par Jura Natura Services (54 681.30€HT). Ils se sont terminés en début d'été.
- La diffusion du film « Tourbières, trésor caché de la montagne jurassienne », majoritairement tourné sur les tourbières de la CFD, a été présenté le 28 janvier au cinéma de Pontarlier, le 22 mars à Bouverans et le 30 mars à Frasne. On peut le visionner librement, ainsi que l'ensemble des bonus sur le site internet du programme LIFE : <http://www.life-tourbieres-jura.fr/images-film-page.html>
- Les travaux de restauration de la tourbière du Forbonnet au Creux au Lard ont nécessité la déviation de l'ancien sentier neutralisé et inondé par les travaux. Ce sentier d'aménagement rustique, selon le modèle utilisé sur les chemins de randonnée des tourbières scandinaves, permet de cheminer sur le sentier avec le minimum d'impact au sol, sans la conception d'une infrastructure lourde, inconcevable en tourbière boisée. C'est l'ONF qui a réalisé les travaux en juin dernier pour un montant de 12 818€.



2. La Réserve Naturelle Régionale des tourbières de Frasne-Bouverans, Gestion de la CFD en partenariat avec le SMAHD et avec le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté.



2016 a vu l'arrivée de Thibaut Van Rijswijk, un technicien garde animateur qui travaille sur la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans ainsi que sur la Réserve Naturelle Régionale de la Seigne des Barbouillons à Mignovillard. Une partie de son temps de travail est affectée aux visites et à l'entretien des sentiers de découverte de la RNR des Tourbières de Frasne Bouverans qui ont été fréquentés en 2016 par 16 500 visiteurs, avec une affluence record en août ! Thibaut assure des tournées de surveillance afin de sensibiliser au respect de la réglementation pour la protection de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne – Bouverans, il fait preuve de pédagogie mais peut aussi être amené à contacter les services de police si nécessaire.



Les usagers sont instamment priés de ne pas sortir des sentiers, de ne prélever aucune espèce de plante ou animale et à tenir leurs chiens en laisse, surtout au printemps car des oiseaux d'espèces menacées font leurs nids directement entre la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne - Bouverans et le village de Frasne !

1. Animations Jeunesse :

Club journal/blog avec le collègue :

Blandine Staszak anime en lien avec la documentaliste du collège un club journal/blog. Intervention au collège tous les jeudis à 12h30 auprès de 12 jeunes pour écrire des articles d'actualité et les publier sur le blog du collège. Un journal sera imprimé en fin d'année scolaire et distribué aux CM2.



Mise en place d'un Point Information Jeunesse (PIJ) à la médiathèque en 2016 :

En 2016, la médiathèque intercommunale a obtenu la labellisation de la Direction Jeunesse et Sports pour la mise en place d'un PIJ à Frasnè en lien avec le Centre Régional de l'Information pour la Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ). Les jeunes peuvent ainsi accéder à de nombreuses ressources documentaires (santé, orientation, aides aux projets,...). La Carte Avantages Jeunes, dispositif régional permettant d'accéder à des offres et tarifs préférentiels est également vendue au PIJ depuis le mois de septembre. Enfin, les jeunes souhaitant être accompagnés dans une démarche peuvent également prendre rendez-vous. Une réunion d'information « Métiers de l'animation » sera proposée Vendredi 3 Février 2017 à 18h30 au PIJ et une animation Philo'ados sera proposée dès janvier à Frasnè puis dans 2 autres communes.

Séances jeux ados : proposé aux jeunes de 8-14 ans un jeudi après-midi à chaque vacances scolaires. 11 jeunes y ont participé cette année.

Evaluation des politiques Enfance Jeunesse Sport Culture Solidarité depuis 2007 : la CFD a souhaité confier à une stagiaire, Corinne Borot, un travail d'enquête de besoins et d'état des lieux de l'ensemble des 20 actions intercommunales et des 14 partenariats existants, au service notamment des moins de 25 ans. **Chaque année, la CFD consacre 106 000 aux actions en faveur de la jeunesse soit 51 € par jeune-enfant.** Un dossier détaillé sera présenté dans le prochain CFD Infos.

2. Solidarité

Organisation de l'événement national « la Semaine Bleue » : proposée par la médiathèque intercommunale en partenariat avec les associations et les communes du territoire. Pour cette 3^{ème} année, 80 participants ont ainsi pu profiter d'animations diverses telles que des ateliers d'initiation à l'informatique, un atelier de découverte des ressources numériques de la médiathèque, des ateliers créatifs à Bulle et la Rivière-Drugeon, une Marche Bleue entre Bouverans et la Rivière-Drugeon, des rencontres intergénérationnelles à Frasnè et Vaux et Chantegrue, une visite du jardin du curé et du patrimoine de La Rivière Drugeon, et une balade sur les rives du lac de Bouverans. Une initiative très appréciée qui sera renouvelée en 2017.

Des ateliers informatiques pour les personnes retraitées et seniors seront proposés à partir de février, le lundi tous les 15 jours. Ces ateliers seront animés par Jean Goisset, sous formes de modules et par progression de difficultés, par le biais d'une convention de partenariat avec l'Association Familles Rurales. Une adhésion de 19€/ an à l'AFR sera demandée.

Le portage de documents de la médiathèque au domicile des personnes âgées compte actuellement 10 bénéficiaires. Ce dispositif devrait évoluer prochainement en permettant aux personnes désireuses mais non concernées par les interventions de l'ADMR, d'en bénéficier, par le biais de personnes relais dans chaque commune.

Projet de Maison de santé : depuis de nombreuses années les élus de la CFD se préoccupent de l'avenir médical du territoire. A la faveur de plusieurs opportunités, la réflexion est relancée et un travail en collaboration étroite avec les professionnels de santé du territoire est entrepris pour un projet d'espace de santé commun au cœur du village de Frasnè.

Relais Petite Enfance

Grâce à la convention conclue avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pontarlier, la CFD bénéficie de permanences et d'animations du Relais Petite Enfance de Pontarlier. Deux lundis après midi par mois, une conseillère vient en mairie de Frasnè pour renseigner parents employeurs et assistantes maternelles (entretiens individuels). Le Relais tient notamment à jour des listes actualisées des assistantes maternelles disponibles par commune, n'hésitez pas à le contacter pour toute recherche d'un mode de garde (03 81 46 94 49).

Les ateliers nounous 1 fois par mois à la médiathèque et à partir de janvier 2017 des ateliers d'éveil pour les tout petits dans les locaux du périscolaire de l'école de la Rivière Drugeon viennent compléter cette action au service de la petite enfance.

3. Educateur sportif territorial

David Reymond est intervenu dans les écoles de la CFD pour de l'éducation sportive en orientation et découverte sportive de l'environnement autour de l'école. Il assure les 4 mois de ski dans les écoles de la CFD, 12 classes sont concernées (opération financée en partie par le Département du Doubs). Un rassemblement ski de toutes les écoles de la CFD est prévu à Frasnè le jeudi 15 février 2017.

Au printemps 2017, les activités orientations pour les écoles se poursuivront avec 15 classes des écoles et un rassemblement au site d'orientation de la Combe au Prince est prévu fin juin.

David Reymond est également en charge de l'organisation de la Randonnée des Fruitières à comté, du Trail de la Vallée du Drugeon et de l'entretien des sentiers de randonnée de la CFD. Il intervient également au Ski Club Frasnè Drugeon.



4. Ski nordique :

Du côté des sites nordiques aménagés :

A Frasne : L'espace ludique sera mis en place durant toutes les périodes de vacances scolaires.

A Vaux-et-Chantegrue - Combe au Prince : les pistes nordiques et raquettes attendent les pratiquants. Les parkings ont été agrandis et la route pour monter au site a été jalonnée. Ce domaine est géré en collaboration avec la Régie de la Haute-Joux qui regroupe les domaines de La Bourre Mignovillard et Cerniébaud.

Retrouvez les informations, la carte des pistes et l'info neige sur :

<http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/>

Partenariat avec le Ski Club Frasne Drugeon : partenaire sportif du territoire, le Ski Club bénéficie d'aides de la CFD pour la partie école de ski (prise en charge des redevances des jeunes) et pour la partie "projet de développement".

Compétence « CULTURE »

1. La médiathèque intercommunale de la Vallée du Drugeon

La médiathèque compte aujourd'hui 970 lecteurs provenant de toutes les communes du territoire.

Le réseau compte 5 bibliothèques et une 15aine de bénévoles. La médiathèque Frasne-Drugeon est ouverte 16h/semaine et les bibliothèques du réseau ouvrent toutes 1h30 chaque semaine. Compte-tenu d'une fréquentation beaucoup trop faible à Dompierre, la bibliothèque ferme ses portes en cette fin d'année 2016, par ailleurs, celle de Boujailles accueillera de nouveau le public dès janvier 2017, le mercredi de 11h à 12h15.

Les animations proposées par la médiathèque ont fidélisé de nombreux usagers et tentent d'investir de nouveaux publics !

Accueils de classes à la médiathèque :

29 classes des écoles primaires et maternelles de la CFD ont été accueillies sur l'année scolaire 2015-2016, le temps d'une demi-journée pour travailler sur un sujet choisi par l'enseignant. Le coût du déplacement est pris en charge par la CFD.

Histoires pour petites oreilles (de 3 à 10 ans) : enfants concernés sur la période scolaire 2015-2016, 199 participations. Fidélisation d'un certain nombre de familles.

Atelier « Les apprentis imprimeurs » par les Animalices : 46 enfants ont participé à cet atelier proposé le 27 avril.

La nouveauté réside depuis septembre 2016 dans la mise en place d'ateliers d'éveil et de langues des signes pour les bébés de 6 mois à 3 ans. Ces ateliers ont lieu une fois par mois depuis septembre. Le partenariat avec la halte-garderie Boule de Neige a aussi évolué et permet d'animer 2 groupes d'âges une fois tous les 2 mois. **Une nouvelle animation de jeux de société, inspirés de livres bien connus par les enfants, sont proposés dès 3 ans, 3 fois dans l'année.**

2. Les spectacles

La CFD est également un soutien important du **Festival de l'Eau Vive qui a lieu tous les ans à la mi-juillet à Bannans et qui a connu un gros succès en 2016 avec plus de 1 700 spectateurs** (organisé par l'ACI de l'Eau Vive : www.aci-eauvive.org) : notez déjà les dates 2017 du 12 au 16 juillet.

Dans le cadre de la **programmation des spectacles proposée par la médiathèque intercommunale**, 4 spectacles ont eu lieu en 2016 :

Spectacle jeune public « Tombé d'un livre » par Gaf'alu en avril à Bulle (70 personnes).

Spectacle de clôture de la Semaine Bleue « La veillée des loupes » par la Cie A la lueur des contes en octobre à La Rivière-Drugeon (46 personnes).

Spectacle publics ados « BJEDUG Le fils sans nom » par la Cie Izidora en novembre à Vaux et Chantegrue (31 personnes).

Conte de fin d'année, jeune public « Kan Ya Ma Kan » par La voix de Sabah, le 14 décembre à Courvières.



3. Le soutien de la CFD à l'école de musique et de danse Musicart's

Musicart's est un partenaire important du territoire en matière culturelle avec environ 170 élèves : chaque année la CFD octroie un soutien financier de 36 000 € pour financer l'enseignement musical et de la danse ainsi que des interventions de musique en milieu scolaire, assurées depuis la rentrée 2016 par Léa Gilet.

1. Ouverture au Public des sites naturels :

La CFD s'occupe de l'entretien et de l'animation des sites naturels ouverts au public, notamment la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne Bouverans qui accueille en moyenne 15 000 visiteurs par an, dont des publics porteurs de handicap. En été un accueil est mis en place au chalet des tourbières, celui-ci est équipé également de sanitaires, point d'eau potable, tables et bancs ainsi que d'un défibrillateur. Il est à la disposition du public d'avril à début novembre, il est demandé à chacun de respecter les équipements dans l'intérêt de tous !

Les sentiers Dugeon et Dragon à la Rivière-Dugeon et Sentier du Berger avec l'espace Orientation à Vaux et Chantegrue connaissent un succès grandissant (parcours téléchargeables sur <http://www.frasnedugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/espace-orientation-de-la-combe-au-prince/>)
En 2017, la fibule de la Rivière-Dugeon sera rénovée grâce au savoir faire et à l'implication bénévole de MM Dichamp et Grillon notamment.

Le 30 septembre 2016, au terme de 6 années de réflexion, les aménagements **d'Ouverture au Public des rives du Lac de Bouverans (site Espace Naturel Sensible du Département)** ont été inaugurés, avec notamment un accès sécurisé au lac pour les visiteurs (parking côté Chapelle du Lac) par des travaux sur le volet routier qui ont été menés par le Service des Routes du Département. Côté lac, on trouve désormais des cheminements en pontons de bois et aire d'observation, le tout accompagné de panneaux d'explications et bornes interactives pour faire connaître et respecter la richesse naturelle et historique de ce très beau site. Ces travaux, financés à 80% par le Département du Doubs, se montent à 225 800 € H.T.

Chacun est invité à visiter le site à pied et à ne pas stationner de manière anarchique le long des rives du lac, afin de garantir l'accès autorisé des pêcheurs et la tranquillité des animaux comme des promeneurs. Un arrêté municipal ayant été pris, des PV peuvent être dressés par les autorités compétentes.

Toutes les personnes qui ont collaboré à ce projet de près ou de loin et ont contribué à sa réussite sont à nouveau remerciées.



2. Schéma des Sites et Itinéraires de Randonnée :

En 2016, le sentier de la Croix de la Bêche depuis La Rivière-Dugeon et Bouverans ainsi que le nouveau sentier du tour du village de Bonnevaux ont été balisés par David Reymond en couleur bleu et jaune, conforme au balisage départemental en vigueur. En 2017, des panneaux de départ et de croisement seront installés. Des liaisons "douces" pour vélos et piétons entre les villages seront également signalisées par des panneaux. L'ensemble des parcours sera disponible sur internet.

3. Le Point Info tourisme situé 3 rue de la Gare à Frasne, est ouvert aux mêmes horaires que la médiathèque. Vous y trouvez toute l'information touristique du secteur ainsi que des cartes de sites à visiter, les pistes de ski et l'info neige, les sentiers de randonnées pédestres et de VTT. La CFD travaille en partenariat avec l'Office de tourisme de Pontarlier pour la promotion des hébergements et des activités.

ANIMATIONS - MANIFESTATIONS

4. La Randonnée des Fruitières à Comté

Toujours un grand succès pour cette manifestation familiale et conviviale qui rassemble 2 000 participants chaque année. Un succès rendu possible par l'investissement des producteurs de Comté du territoire et par celui des bénévoles des associations des villages.

Les inscriptions par internet permettent de limiter le coût et surtout le temps d'attente le matin des inscriptions. En 2017, un système de bracelet unique obligatoire sera mis en place pour éviter les fraudes et améliorer encore la rapidité aux chaînes d'inscription.

Rendez-vous le 21 mai 2017 à Boujailles (village groupé avec Bulle) pour la prochaine édition !

5. Le prochain Trail de la Vallée du Dugeon, organisé par le Ski Club Frasne-Dugeon, aura lieu **dimanche 3 septembre 2017** à La Rivière-Dugeon.

MESSAGE à TOUS LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

Pour améliorer la communication de vos événements sur les sites internet de la CFD, des communes, de l'Office de tourisme Haut Doubs (calendrier le Montagnon), **pensez à remplir une fiche manifestation et à la transmettre à la CFD le plus tôt possible.**

A télécharger sur le site internet de la CFD : <http://www.frasnedugeon-cfd.fr/telechargements/>

Votre manifestation est ensuite automatiquement diffusée sur les sites internet de la CFD, des communes, et des offices du Haut Doubs.

1. Facturation :

Le coût de l'assainissement sera toujours de 0.83€/m³ et 20€ de part fixe (idem tarifs 2015) cette année. Il sera revu à la hausse au prochain exercice.

Les tarifs de l'assainissement sont, depuis 2014, constitués de 2 factures dissociées :

La collecte (compétence communale) : 1 part fixe (à l'abonnement) et 1 part variable (au m³) déterminées toutes deux par votre commune.

Le transport / traitement (compétence intercommunale) : 1 part fixe (20€/logement) et 1 part variable (0.83€/m³) déterminées toutes deux par la collectivité.

2. La station de traitement des eaux usées de la vallée du Drugeon

a traité 408 000 m³ d'eaux usées en 2015 (495 000 m³ d'eaux usées en 2014), avec un rendement moyen de dépollution de plus de 93 %.



3. ATTENTION à l'utilisation des réseaux :

pour limiter les coûts d'intervention et de dépollution, chacun est invité à un comportement responsable : les lingettes, serviettes périodiques, plastiques, huiles, ne doivent en aucun cas être jetés dans les réseaux.

4. Travaux de réhabilitation sur les réseaux de transport d'assainissement:

Frasne : des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées a démarré en 2015 et s'achèvera en début 2017. L'actuel réseau unitaire sera intégralement converti en réseau d'eau pluviale et les particuliers devront raccorder leurs eaux usées au nouveau réseau.

La Rivière-Drugeon : des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées ont été achevés Faubourg du tartre, Ruelle de la Fenette et Chemin du Groseillier.

5. **Des vérifications de branchements** sont réalisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de vente d'habitations. Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel. C'est également l'occasion d'apporter une aide technique sur l'assainissement au particulier chez qui le contrôle est réalisé.

Depuis le début du mois de décembre 2016, les contrôles de raccordements seront réalisés aléatoirement dans les communes et auront pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire pour attester de la conformité des raccordements de chaque habitation. Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes.

6. **La cellule technique Assainissement** est composée de trois techniciens : Manoël COLLE, Sylvain Pereira et Arnaud Musy (embauché en août 2016)



Nos entreprises



DEN'S FRAIS

Den's locations c'est 2 véhicules frigorifiques et 3 chapiteaux pour que vos fêtes se déroulent dans les meilleures conditions.

Denis Clément
23, rue de Cuvier
25560 Courvières
Tel: 06.13.37.81.29



Renseignements: <http://dens.fr>
Contact: denslocations@free.fr



Prestataire de
Service

JEANNERET STEPHANE

3 chemin des prefilles 25560
COURVIERES

06 14 75 22 12 / 03 81 49 35 30

stephane-jeanneret@orange.fr



Transport des éléments bois

Pose des murs Pose du solivage
Pose de la charpente Pose de la couverture
Pose de ferblanteries
Finitions intérieures et extérieures

Rénovation de toiture :

-Charpente -Couverture -Ferblanterie - Isolation de toiture

La logistique, le transport et le levage font parties intégrante des services que peut vous proposer la société MB. La société possède son propre parc matériel pour répondre à vos besoins.

Gérant: Benjamin Mulet
03 81 46 32 40
06 30 91 38 84



25 route de Salins
25560 Courvières
contact@montage-bois.com
<http://www.montage-bois.com/>

Cattet Christophe Travaux Publics

Tous travaux de terrassements:
Maison, bâtiments agricoles, fosses à lisiers, pistes forestières.
Démolition
Tous travaux à la mini pelle
Assainissement
Travaux au brise roche
Déneigement



Nouveau:
Dépose et transport de bennes pour déblais

Renseignements:
Cattet Christophe
14, chemin du paru 25560 Courvières
RCS: 441669082
Tél: 06-86-70-00-88



Préparation du sol avant broyage
Débroussaillage, élagage, défrichage
de haies, buissons, épines etc..

de la forêt ...

... à vos projets



SCIERIE - NEGOCE BOIS & DERIVES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

BOIS MASSIFS & COLLÉS - PANNEAUX - ISOLATION
AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

www.haut-doubs-bois.com

Tél. : 03 81 49 38 51

25560 COURVIÈRES - contact@scierieregnaud.fr

Tout l'univers du bois pour des constructions durables



7 Rue du puits - 25560 COURVIÈRES

Tel : 03.81.49.47.72 - Mail : radiozigzag.fc@orange.fr

Radio Zig Zag Franche Comté est une webradio locale, créée à Courvières, sur la base de Radio Zig Zag qui émet en fm dans la Drôme, L'ardèche et l'Isère.

Radio Zig Zag Franche Comté a pour but de diffuser les infos culturelles, pratiques et utiles de la Franche Comté. Donner la possibilité aux associations de notre région, de se faire connaître, de partager leur but et de diffuser leurs informations. Fil musical varié, des années 60 aux tubes d'aujourd'hui, il est ponctué de rubriques et de chroniques journalières. Tous les jours des émissions thématiques à 13h et à partir de 19h pour près de 800 auditeurs quotidiens.

N'hésitez pas à contacter la radio au 03.81.49.47.72 ou par mail radiozigzag.fc@orange.fr.

Radio Zig Zag Franche Comté se fera l'écho de toutes les manifestations que vous organiserez.

Pour nous écouter, radiozigzag.com, rubrique « nos webradios », ou alors directement sur notre site : radiozigzagfc.wix.com.

Écoutez sur radiozigzagfc.wix.com ou
Radiozigzag.com - rubrique « nos webradios »



RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

ITAQUE

GUILLAUME PATOZ
25 route de Salins - 25560 Courvières
06 82 23 59 68 - gp.itaque@gmail.com
www.gp-itaque.com

Siret 80115959100016



MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le lundi de 8h à 12h

Le mercredi de 14h à 15h

Le vendredi de 16h à 18h

En dehors de ces horaires, vous pouvez:

- Laisser des messages sur la boîte vocale de la mairie 03.81.49.38.70
- Contacter la mairie par mail: mairie@courvieres.fr
- Consulter le site internet de la mairie: www.courvieres.fr